



# Mise en œuvre des nouveaux programmes Sciences/SVT

# Les enseignements pratiques interdisciplinaires



# Les enseignements pratiques interdisciplinaires

Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent **tous les élèves**, à raison de 2 à 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe).

Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

Les EPI s'appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.

Ils contribuent à la mise en œuvre des **parcours** des élèves (citoyen, Avenir, éducation artistique et culturelle).

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements    La circulaire sur l'organisation des enseignements*

# Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires

2/2

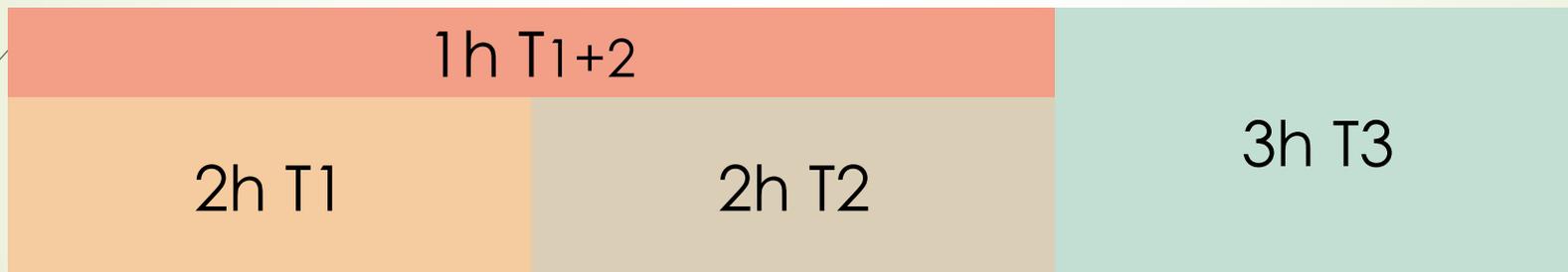


Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 8** thématiques sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer a priori.

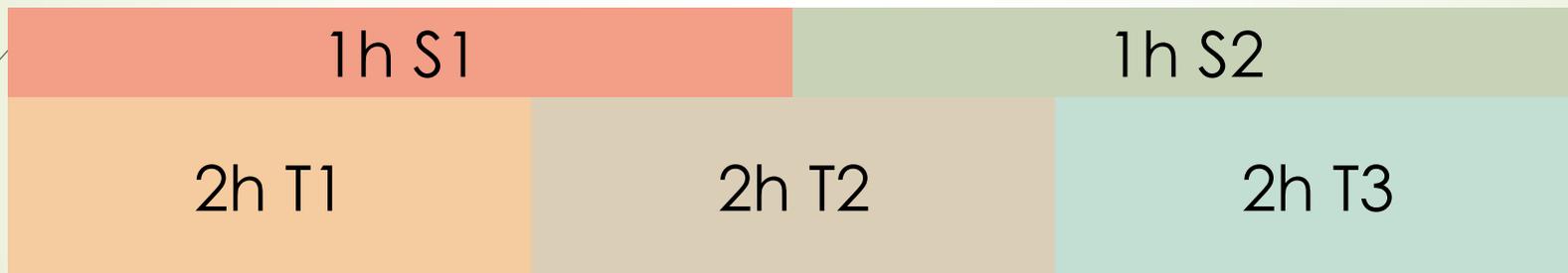
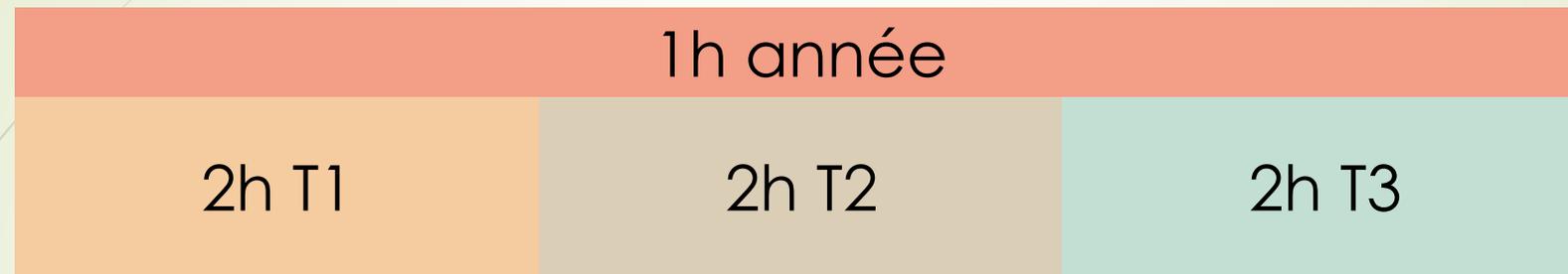
*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

*La circulaire sur l'organisation des enseignements*

# Exemples de scenarii EPI



# Exemples de scenarii EPI





Merci pour votre attention